



RACHAT D' ACTIONS PAR LA SOCIETE AUPRES D'ERIC SAIZ ET ARRIVEE D'UN NOUVEL INVESTISSEUR NEXTSTAGE.

La société KEYYO a procédé, le 6 décembre 2012, dans le cadre de son programme de rachat d'actions dont le descriptif a été signé le 12 juin 2012 et publié le 13 juin 2012, à l'acquisition de soixante-quinze mille (75.000) actions auprès de Monsieur Eric SAIZ, administrateur de la société.

Cette transaction a été réalisée par voie d'acquisition d'un bloc d'actions au prix égal de 5,50 euros par action étant précisé que la transaction est faite à un prix inférieur à celui du prix du cours de bourse au jour de la transaction conformément à l'article 7 du règlement n° 90-04 de l'ancienne Commission des Opérations de Bourse, soit pour un montant total de quatre cent douze mille cinq cent (412.500) euros (cours de bourse au 6 décembre 2012 : 5,65 euros).

Monsieur Eric SAIZ prend l'engagement de ne plus procéder, après cette opération, à aucune cession d'actions à qui que ce soit pendant une durée de douze (12) mois et de maintenir sa participation à hauteur de 110.000 actions.

La société détient à ce jour, 170.121 actions, soit 6 % de son capital en auto-détention.

L'objectif de ce rachat est conforme à celui visé dans le descriptif de programme susvisé. Il permettra de reluer les actionnaires par annulation ultérieure des actions rachetées en vue d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Dans le cadre de cette transaction, il sera également procédé à une déclaration auprès de l'AMF en application de l'article L621-18-2 du Code monétaire et financier.

Parallèlement, KEYYO accueille un nouvel actionnaire NEXTSTAGE détenant en date du 10 décembre 2012 153.882 titres, soit 5.4% du capital de KEYYO à travers des acquisitions de blocs et d'actions sur le marché.

NEXTSTAGE est une société de gestion indépendante, spécialisée dans l'investissement et le financement de la croissance des PME cotées et non cotées. Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 2002, elle gère près de 300 Millions d'euros qui sont investis dans des PME Françaises et Européennes.

Après ces opérations la nouvelle répartition du capital social de KEYYO se présente ainsi :

KEYYO	TITRES	%
CAPITAL SOCIAL	2 825 000	100,0%
TRUFFLE	1 224 155	43,3%
MANAGEMENT	584 345	20,7%
OTC	238 614	8,4%
NEXTSTAGE	153 882	5,4%
Eric SAIZ	110 424	3,9%
Flottant	343 459	12,2%
KEYYO Autocontrôle	170 121	6,0%

Pour mémoire, l'assemblée générale de la société du 31 mai 2012 a donné tous pouvoirs, dans sa douzième résolution, au conseil d'administration avec faculté de subdélégation, pour permettre à la société d'acheter ses propres actions. Le conseil d'administration du même jour a subdélégué à Monsieur Philippe HOUDOUIN, directeur général de la société, tous les pouvoirs pour réaliser le programme de rachat d'actions. Cette présente opération de rachat a été autorisée préalablement par le conseil d'administration tenu le 4 décembre 2012.

Prochaine publication : Chiffre d'affaires annuel 2012 : le mardi 12 février 2013 avant Bourse.

A propos de KEYYO

KEYYO est un opérateur de téléphonie sur IP « plug and call ». Maîtrisant sa propre infrastructure de téléphonie qui repose sur des technologies ouvertes, le Groupe propose à ses clients des offres de téléphonie claires, transparentes, sans engagement et au meilleur rapport qualité / prix du marché.

KEYYO a enregistré en 2011 un chiffre d'affaires consolidé de 22,60 M€, en croissance de 11% par rapport à 2010.

KEYYO est coté sur Alternext d'Euronext Paris (Code ISIN : FR0000185621 - ALKEY).

www.keyyo.com

ALKEY
LISTED
NYSE
ALTERNEXT

Contacts



Innovation pour la téléphonie d'entreprise

Président Directeur Général

Philippe Houdouin

01 72 38 77 00

phoudouin@keyyo.com

Directrice du Développement
en charge des finances

Marie-Pascale Clochard

mpclochard@keyyo.com

www.keyyo.com

Crédit du Nord



Listing Sponsor

Jérôme Guyot

01 40 22 56 55

jerome.guyot@cdn.fr



Communication financière

Gilles Broquelet

01 80 81 50 00

gbroquelet@capvalue.fr

www.capvalue.fr